

Le Conservatoire National des Arts et Métiers

le **cnam**
Alsace

Devenez spécialiste dans le domaine de
l'immobilier



Diplôme supérieur des métiers de
l'Immobilier, de la Construction
et de l'Habitat (ICH)

Accessible avec le Baccalauréat



Diplôme supérieur des métiers de l'Immobilier, de la Construction et de l'Habitat (ICH)

Spécialité Vente et Gestion d'Immeubles

Demande de réinscription en cours au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). Niveau II

► Vers quels métiers mène cette formation ?

Cette formation prépare à l'exercice des métiers de la vente et de la gestion d'immeubles. L'obtention du diplôme permet d'obtenir la carte professionnelle (carte verte) d'agent immobilier et d'administrateur de biens en application du décret 2005-1315 du 21 octobre 2005.

► Quelles compétences apporte cette formation ?

Cette formation apporte les compétences relatives aux aspects juridiques, fiscaux, comptables, financiers et administration de l'immobilier.

► Quelles sont les aptitudes personnelles nécessaires ?

Les aptitudes nécessaires sont : rigueur, organisation, ténacité, sens des responsabilités, capacités relationnelles, sens de l'écoute.

► Quel est le niveau d'accès à cette formation ?

L'inscription est accessible avec le baccalauréat ou sans le bac, mais avec trois d'expérience professionnelle dans le domaine de l'immobilier. Dans ce dernier cas, le niveau d'expérience professionnelle acquise est à l'appréciation du responsable pédagogique de la filière.

► Quels sont les plus de cette formation ?

- **Les cours du soir**

La formation est délivrée hors temps de travail (cours le soir et/ou le samedi), ce qui permet d'avoir une activité professionnelle en parallèle.

- **Un organisme d'état de formation supérieure**

Le Cnam est un établissement d'enseignement supérieur, sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale, spécialisé dans la formation professionnelle. Voir le site web : www.cnam.fr.

- **Une équipe pédagogique riche de sa diversité**

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels dans leur spécialité et d'enseignants universitaires. Cette complémentarité apporte une richesse incontestable dans la formation dispensée.

► Les contenus pédagogiques

Cycle préparatoire 100 heures

- **DRM001** – Initiation aux études juridiques
- **DRM002** – Introduction au droit de la propriété immobilière

Les personnes ayant suivi des études juridiques et/ou immobilières peuvent être dispensées de tout ou partie du cycle préparatoire.

Unités Obligatoires 300 heures

- **DRM105** – Droits des baux
- **DRM106** – Copropriété et administration des immeubles
- **DRM107** – Fiscalité Immobilière
- **DRM113** – Contrats et ventes d'immeubles
- **DRM116** – Comptabilité Immobilière
- **DRM120** – Immobilier d'entreprise
- **DRM121** – Statut et déontologie des professions immobilières

Unités Optionnelles 150 heures Trois UE à valider (ici celles proposées en Alsace)

- **DRM102** – Financement immobilier
- **DRM112** – Estimation des immeubles
- **DRM118** – Technique de négociation immobilière

► Un diplôme reconnu par l'État

Le titre professionnel est en cours de demande de réinscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau II (bac +4).

► Tarif pour l'année universitaire 2011-2012

Pour les salariés qui ont au moins 18 mois d'expérience professionnelle, le tarif est de 88, 66 ou 33 € euros par unité d'enseignement (selon leur durée), auquel s'ajoute un droit individuel annuel de 150 €.

Pour les demandeurs d'emploi, qui ont au moins 18 mois d'expérience professionnelle, seul le droit individuel annuel de 150 € est demandé.

Pour les autres publics, le prix tarif de chaque Unité d'Enseignement est de 1 120, 840 ou 330 € (selon la durée de l'Unité d'Enseignement).

L'inscription à cette formation ne confère pas le statut d'étudiant.

► Les conditions pratiques

La formation est dispensée hors temps de travail à Strasbourg ou à Mulhouse (selon votre lieu de résidence).

► Contact

Par mail à contact67@cnam-alsace.fr ou contact68@cnam-alsace.fr ou par téléphone 03 68 85 85 25 (67) ou 03 89 42 67 09 (68)

► Descriptif des unités d'enseignement

DRM001 – INITIATION AUX ETUDES JURIDIQUES

Les acteurs de la vie juridique. Les sources des règles du droit. La mise en œuvre du droit.

DRM002 – INTRODUCTION AU DROIT DE LA PROPRIETE IMMOBILIERE

La propriété privée, la propriété publique, les modes d'acquisition de la propriété immobilière.

DRM102 – FINANCEMENT IMMOBILIER

Etude de l'ensemble des mécanismes économiques, juridiques et fiscaux relatifs au crédit immobilier et au financement aidé du logement.

DRM105 – DROITS DES BAUX

Etude du droit et de la pratique des rapports locatifs tant à l'usage d'habitation qu'à usage professionnel et commercial.

DRM106 – COPROPRIETE ET ADMINISTRATION DES IMMEUBLES

Etude de l'ensemble des règles juridiques et pratiques professionnelles relatives à la copropriété à l'administration des immeubles. Le règlement de copropriété, le syndic, le conseil syndical.

DRM107 – FISCALITE IMMOBILIERE

Etude des dispositifs fiscaux en vigueur au plan national, local ou d'origine européenne, et leurs incidences sur l'activité immobilière.

DRM112 – ESTIMATION DES IMMEUBLES

Etudes des facteurs et techniques d'estimation et d'évaluation des biens et actifs immobiliers. Pratique de l'expertise et méthodes d'estimations.

DRM113 – CONTRATS ET VENTES D'IMMEUBLES

Etudes des mécanismes juridiques et des pratiques professionnelles relatives aux contrats de vente immobilière de la négociation jusqu'à la publicité de la vente. Règles juridiques et pratiques professionnelles.

DRM116 – COMPTABILITE IMMOBILIERE

Etudes des fondements et des pratiques professionnelles applicables à la comptabilité des activités immobilières. Comptabilité générale et comptabilité spéciale.

DRM118 – TECHNIQUE DE NEGOCIATION IMMOBILIERE

Etudier les processus et techniques professionnelles destinés à encadrer et à favoriser la commercialisation des immeubles destinés à divers usages (habitation, entreprise ou professionnel).

DRM120 – IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Présentation du secteur de l'immobilier d'entreprises au sein de l'immobilier en général. Définitions et unités de compte utilisées en immobilier d'entreprise. La gestion des immeubles à usage d'entreprises.

DRM121 – STATUT ET DEONTOLOGIE DES PROFESSIONS IMMOBILIERES

Présentation de la réglementation des professions immobilières. Déontologie et pratiques des professions.